



Déclarations et Discours

N° 81/19

L'IMPORTANCE DE LA VÉRIFICATION DANS LE PROCESSUS DU DÉSARME- MENT ET DU CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Discours de M. D.S. McPhail, représentant permanent et ambassadeur près la Conférence du Comité sur le désarmement, à Genève le 11 juin 1981.

...Au Début de la session de 1981, j'ai exprimé le désir d'évoquer la question de la vérification et son importance pour le processus de la limitation des armements, qui intéresse particulièrement le comité du désarmement.

Le moment est venu de le faire, puisqu'il y a aujourd'hui près d'un an que j'ai fait tenir au Comité un document intitulé *Compendium of Arms Control Verification Proposals* (Répertoire des propositions concernant la vérification de la limitation des armements) (CD/99). Ce répertoire a été suivi d'un deuxième document (CD/127) contenant des données numériques sur certaines des recherches sur lesquelles le Répertoire était fondé. J'ai aujourd'hui l'honneur de présenter au Comité le troisième et dernier document de travail, qui traite des aspects théoriques de la question. Il est intitulé *A Conceptual Working Paper on Arms Control Verification* (Document de travail conceptuel sur la vérification dans le domaine du contrôle des armements).

Mais surtout, il convient d'examiner la question de la vérification au moment où le Comité reprend ses travaux, car si les priorités sont judicieusement choisies, la session de 1981 pourrait être l'une des plus fructueuses depuis bien des années. Les négociations du Comité, qui dureront jusqu'à la deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, pourraient permettre de réaliser des progrès dans des domaines où les aspects relatifs à la vérification ont pris une importance particulière. Des mesures positives pourraient être prises dans deux domaines en particulier.

Au Groupe de travail des armes chimiques, on peut examiner la vérification à l'échelon le plus élevé. J'entends par là que les armes chimiques, dont il existe des quantités importantes et qui constituent dès lors une menace réelle et immédiate, doivent nécessairement faire l'objet d'une vérification très poussée dans des domaines tels que l'absence de fabrication, le démantèlement des installations et la destruction des armes. Le document de travail établi par le Canada sur les besoins en matière de vérification et de contrôle, qui a été présenté le 26 mars 1981 (CD/167), donne une vue d'ensemble de ce problème. Nous n'ignorons pas que l'on a exprimé des craintes au sujet du caractère intrusif de ces mesures et de la possibilité de compromettre les secrets de l'industrie civile, mais nous estimons qu'il est possible d'effectuer ces inspections sans susciter les inquiétudes légitimes des entreprises commerciales. C'est la conclusion à laquelle est parvenue la réunion de travail organisée en 1979 par la République fédérale d'Allemagne sur la vérification d'une absence de production, et la réunion britannique qui a eu lieu ultérieurement (du point de vue du démantèlement et de la destruction des installations). Les résultats de ces deux réunions sont présentés respectivement dans les documents CD/37 et CD/15. Les documents de travail relatant l'expérience du Canada en matière de destruction des agents existants aboutissent à des conclusions analogues.

Les armes
chimiques